



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 69404

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les demandes des acteurs de la filière ovine, suite aux difficultés que rencontrent leurs exploitations après les crises de l'encéphalopathie spongiforme et de la fièvre aphteuse. Une enveloppe exceptionnelle de 150 millions a été annoncée pour compenser les difficultés rencontrées par les éleveurs, mais il semble que les modalités d'attribution mettent du temps à se mettre en place et les effets concrets sur les exploitations se font encore attendre. Les éleveurs réclament un revenu correct leur permettant de vivre de leur métier, ainsi que la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture par les instances de l'Union européenne. Ces mesures nécessitent un budget communautaire plus conséquent que celui proposé. En outre, il s'avère que les nouvelles règles d'attribution des indemnités compensatoires de handicap n'ont pas été modifiées comme le préconisait la Fédération nationale ovine, de sorte que bon nombre d'éleveurs voient leurs indemnités diminuer. Enfin, le douzième plan, très complexe, peine à démarrer et les aides qualité seraient encore bloquées au ministère des finances. Dans une telle conjoncture, on peut comprendre l'inquiétude des éleveurs. Aussi, il lui demande quelles mesures concrètes il envisage de prendre pour débloquer cette situation qui met en péril la pérennité des exploitations ovines françaises.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69404

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6676